



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directions des services départementaux
de l'éducation nationale
Vie pédagogique premier degré



Se former en vue d'intégrer une filière d'enseignement français/breton

Du 21/11/2023 au 31/03/2024

Les enseignants du 1er degré ayant le projet professionnel de devenir enseignant bilingue français-breton peuvent demander un congé formation par voie hiérarchique, entre janvier et mars 2024.

En Loire-Atlantique, 8 groupes scolaires proposent une filière d'enseignement bilingue français / breton. Les effectifs d'élèves augmentent chaque année et les besoins en enseignants habilités sont eux aussi croissants.

Les écoles publiques avec filière bilingue français-breton

- **Ecoles maternelles** : *Andrée Chédid, Blain ; Les Marsauderies, Nantes ; Les Batignolles, Nantes ; Les Grands Bois, St-Herblain ; Camille Claudel, Nantes ; Léon Gambetta, St-Nazaire ; Leloup-Bouhier, Nantes ; Paul Fort, Saint Brévin.*
- **Ecoles élémentaires** : *Andrée Chédid, Blain ; Les Marsauderies, Nantes ; Les Batignolles, Nantes ; Les Grands Bois, St-Herblain*

Pour permettre à des enseignant(e)s titulaires d'apprendre le breton dès le niveau débutant, une formation intensive est proposée à Saint-Herblain : <http://www.skolanemsav.bzh/apprendre-le-breton/formation-continue.html>

A l'issue de cette formation, les stagiaires valident leur niveau par un diplôme d'Etat (DCL).

Pour bénéficier de cette formation en 2023-2024, les enseignants du 1er degré ayant le projet professionnel de devenir enseignant bilingue français-breton peuvent demander un congé formation par voie hiérarchique, entre janvier et mars 2024. Les modalités de dépôt des demandes sont adressées chaque année par circulaire à tous les établissements.

[Modalités de demande de congé de formation sur ETNA.](#)

Si vous êtes intéressé(e) par cette possibilité de formation, merci de prendre contact avec les conseillers pédagogiques de langues vivantes étrangères et régionales : cpdlv44@ac-nantes.fr

- Une réunion d'information en classe virtuelle sera organisée **le mardi 12 décembre 2023 à 17h00**. Merci de nous informer de votre présence à cette réunion (adresse mail ci-dessus). Un lien d'accès à cette classe virtuelle vous sera adressé avant le 12/12.

Les candidats peuvent bénéficier d'une aide individuelle du Conseil régional de Bretagne pour financer leur formation. [Dispositif DESK](#), dossier à retirer auprès de l'[Office Public de la Langue Bretonne](#) : opab@opab.bzh / 02.51.82.48.35

Type :

Echange linguistique ou culturel, Examen - concours de recrutement

Thématique :

Carrière des enseignants 1er degré, Formation continue des personnels, Interlangues, Langues vivantes, Mobilité des enseignants, Pédagogie - enseignement

Dans cette rubrique

- [Ressources](#)
- [Enseignement du Breton](#)
- [Ouverture internationale](#)
- [Références](#)
- [Lettre des langues vivantes](#)

Destinataires

. Tous les personnels du premier degré 44 - PU